



18 Juil 2026 -18:14

Appartient à [Conseil des ministres du 18 juillet 2026](#)

Approbation du code de déontologie de l'Institut professionnel des agents immobiliers

Sur proposition de la ministre des Indépendants Éléonore Simonet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant approbation du code de déontologie de l'Institut professionnel des agents immobiliers (IPI).

Il s'agit plus précisément d'une version modifiée du code de déontologie actuellement en vigueur. Les modifications s'inscrivent dans le cadre de l'exécution du Plan PME qui prescrit l'adaptation et/ou la modernisation des codes de déontologie des professions réglementées, dans le but notamment de prendre en compte le contexte social actuel, par exemple, en ce qui concerne l'utilisation de l'IA.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Éléonore Simonet, ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://simonet.belgium.be>
info@simonet.belgium.be

Pauline Biévez
Porte-parole (FR)
+32 477 38 45 01
pauline.bievez@simonet.belgium.be

Ortwin De Vliegheer
Porte-parole (NL)
+32 475 90 43 08
ortwin.devliegheer@simonet.belgium.be

